



SEV N°2

Le journal du Syndicat du personnel des transports



ÉDITO

Tu es notre meilleur atout!

Giorgio Tuti, président SEV



Ton SEV a de la chance car il peut compter sur chacun de ses membres lorsqu'il s'agit de convaincre de nouveaux collègues de travail de rejoindre notre syndicat. Chaque année, quelque 500 membres recrutent au moins une personne!

Grâce à la brochure d'adhésion encartée pour les actifs et les actives, nous t'invitons à aller vers ton ou ta collègue de travail non syndiqué-e pour qu'il ou elle adhère au SEV. Pourquoi un talon pour toi? Parce que tu es notre meilleur ambassadeur, notre meilleure ambassadrice, notre relais. Le SEV et son large réseau de militant-e-s possède le plus efficace des moyens, la proximité. A nous tous d'en profiter!

Ce n'est plus facile de syndiquer comme il y a 20 ans? Oui c'est vrai. Si l'environnement change, à nous

de nous adapter. Les arguments convaincants ne manquent pas. En cette année, un thème touche chaque employé-e des transports publics. L'AG FVP que l'OFT attaque de manière frontale. Notre pétition « Touchez pas aux FVP » lancée il y a peu connaît un succès fulgurant (télécharge-la sur sev-online.ch). En tant que plus grand syndicat des transports publics, le SEV porte donc haut et fort les revendications de ses membres et des employé-e-s de la branche.

Si les FVP sont une ligne rouge infranchissable, le SEV propose une kyrielle d'autres avantages, à commencer par des conventions collectives de haute qualité. Il est impératif de rappeler que le niveau des CCT dépend du taux d'organisation, du taux de représentativité. Lorsqu'on négocie on n'a pas le même poids si l'on représente 50% des em-

ployés – c'est la moyenne au SEV – ou si l'on n'a que peu de membres. Cette clarification est aussi une réponse à ceux qui pensent que le paiement des contributions aux frais d'application ou la cotisation d'une adhésion reviennent au même. Un affaiblissement du taux d'organisation engendre un affaiblissement du rapport de force, et au final des conditions de travail.

Cette force collective est notre plus grand atout. Nous n'oublions pas pour autant les prestations purement individuelles. Au SEV, notre service juridique jouit d'une excellente réputation qui figure parmi les meilleurs arguments pour convaincre un collègue de travail.

Chaque année le SEV parvient à syndiquer quelque 1500 nouvelles personnes. Objectif 2020? Syndiquer 2000 nouveaux membres. Grâce à toi nous y arriverons.

Luttes 2020

Les FVP sont au centre des luttes de cette année. Et il y en a d'autres.

3 et 6

Du sang neuf

Pablo Guarino est le nouveau secrétaire syndical romand. Portrait.

5

Dumping

Henry am Zug: un bel exemple de dumping sociale et salarial

9

Formation pour les femmes

La Journée de formation des femmes SEV aura lieu le vendredi 20 novembre 2020 à l'hôtel Bern à Berne. Sur le thème «Le piège du temps partiel – un atout ou une malédiction», les participantes aborderont le travail à temps partiel avec ses avantages et ses inconvénients. En outre, elles se pencheront sur le projet actuel de l'ETF «Women in Rail». Il sera possible de s'inscrire dès le 1er mai. Le nombre de place est limité.

Plus d'informations sur <https://sev-online.ch/fr/le-sev/femmes/>

Coronavirus: quid à Swissport?

Swissport est la plus grande des trois entreprises actives à l'aéroport de Zurich dans le secteur du travail au sol. Ses employé-e-s sont en contact avec les voyageurs. «De nombreux employé-e-s se demandaient s'ils devaient porter des masques au contact des clients», relève la secrétaire syndicale SEV Regula Pauli. «Dans un premier temps, la direction n'a rien voulu savoir et a renvoyé au règlement sur la tenue vestimentaire; pourtant maintenant chacun-e peut décider si et quand porter un masque.» Depuis, la crainte du Coronavirus a reculé. Actuellement, les annulations de vols en raison du virus et des intempéries suscitent davantage d'inquiétudes au sein du personnel.

Louisa Hanoune libérée

Le 11 février, notre collègue des TPG Vincent Leggiero a ouvert les feux de la conférence romande des sections (voir page 3) avec une bonne nouvelle: la libération la veille de l'algérienne Louisa Hanoune, secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT). Le Congrès du SEV avait soutenu à l'unanimité en juin dernier une demande en ce sens. Après neuf mois d'emprisonnement arbitraire, la cour d'appel du tribunal militaire a abandonné les deux chefs d'inculpation pour lesquels il avait condamné Louisa Hanoune à quinze ans de prison ferme. La campagne nationale et internationale dans 101 pays à laquelle le SEV et Unia ont participé, aura contribué à cette libération.



Chris Cantalano

RECRUTEMENT

Convainc tes collègues d'adhérer au SEV

Vivian Bologna
Vivian.bologna@sev-online.ch

Près de 500 membres du SEV ont convaincu au moins un de leurs collègues en 2018 de rejoindre le SEV! La responsable du recrutement Xenja Widmer veut encore développer ce réseau de militant-e-s en 2020 en offrant des cadeaux attrayants à ceux et celles qui se montrent convaincant-e-s.

Le principe «Les membres recrutent les membres» est la force et la fierté du SEV. Afin de valoriser encore un peu plus ceux et celles qui parviennent à convaincre au moins trois collègues de travail de se syndiquer, le SEV a mis sur pied un nouveau système, avec des points.



«Près de 500 personnes recrutent au moins une personne. On essaie de les valoriser en espérant qu'ils parviennent à en convaincre deux, voire trois. 109 militant-e-s ont en effet recruté deux ou trois personnes en 2018. Ceux qui parviennent à syndiquer 10 personnes ou davantage par année ne sont qu'une dizaine. La grande majorité des recruteurs et recruteuses syndiquent entre 1 et 3 membres par année.»

XENJA WIDMER
Secrétaire syndicale en charge du recrutement

La responsable du recrutement, Xenja Widmer, en précise les modalités: «Dans la précédente campagne, on obtenait le même cadeau selon qu'on ait convaincu 11 nouveaux membres ou 9. Or, ce n'est pas du tout pareil! Désormais, chaque nouveau membre est récompensé à raison de 10 points. Les points cumulés donnent droit ensuite à des cadeaux à choix, en plus des 50 fr. habituels. Prenons un exemple: avec 30 points, je peux recevoir une veste softshell du SEV ou choisir plusieurs petits articles, comme un parapluie, une tasse ou une gourde. D'autres cadeaux qui ne sont pas dans le shop du SEV seront proposés comme cadeaux exclusifs. L'idée est de motiver encore plus et de valoriser le travail de conviction si précieux à notre organisation.»

Tu y gagnes et le SEV aussi

Cette campagne est-elle réservée à quelques personnes douées? «Non, car on a déjà près de 500 personnes selon les chiffres 2018 qui recrutent au moins une personne. On essaie de les valoriser en espérant qu'ils parviennent à en convaincre deux, voire trois. 109 militant-e-s ont en effet recruté deux, voire trois personnes en 2018. Ceux qui parviennent à syndiquer 10 personnes ou davantage par année ne sont qu'une dizaine. C'est une minorité de ces près de 500. Cela démontre que la grande majorité des recruteurs et recruteuses syndiquent entre 1 et 3 membres par année. Notre objectif est d'agrandir encore ce réseau.»

A qui profite ce nouveau système? «A tout le monde», répond Xenja Widmer. Celui qui sait

convaincre y gagne parce qu'il est valorisé, mais il y gagne aussi parce que si le taux d'organisation augmente, alors la force de frappe du SEV sera meilleure. «Cela aura donc un impact sur les conditions de travail de celui qui a recruté, mais aussi sur les autres membres du SEV, ainsi que pour les travailleurs et travailleuses non syndiqué-e-s. C'est une spirale positive qui profite à toutes et tous. Au fond, l'individu est donc au service de la cause collective.»

Les très bonnes raisons de devenir membre

Voici quelques bonnes, voire excellentes raisons de devenir membre:

- **CCT de qualité:** le SEV a négocié **76 conventions collectives de travail et d'entreprise.** Elles définissent tes conditions de travail, tes horaires, tes vacances, ton salaire. Elles sont de grande qualité parce que le SEV a un haut taux de syndicalisation dans les entreprises, soit le nombre de membres en rapport au nombre d'employé-e-s.
- **Protection juridique professionnelle:** en tant que membre du SEV, tu as droit à l'assistance judiciaire professionnelle et à des conseils juridiques, conformément au Règlement concernant l'assistance judiciaire professionnelle du SEV.
- **Protection juridique SEV-Multi:** elle est le complément idéal à l'assistance judiciaire professionnelle SEV. Les deux assurances couvrent des domaines bien distincts. **SEV-Multi ne coûte que 78 fr. année** pour les membres SEV.
- **Pouvoir d'achat:** l'adhésion au SEV offre des avantages financiers non négligeables grâce aux partenariats avec des banques ou des assurances.

500

C'est à peu près le nombre de membres SEV qui recrutent au moins un collègue chaque année. On ne le dira jamais assez: le réseau de militant-e-s est la grande force du SEV.

Toutes les infos utiles ici:
<https://sev-online.ch/fr/tes-droits>
<https://sev-online.ch/fr/deine-vorteile>

BARBARA SPALINGER répond

Et les salaires CFF?

? Dans diverses entreprises de transport comme BLS ou le SOB, les négociations salariales ont pu trouver une issue récemment. A quand des hausses de salaire aux CFF?

Aux CFF les augmentations individuelles sont appliquées généralement au 1er mai. L'entreprise investit chaque année 0,8% de la masse salariale pour cela. En 2021, 0,1% supplémentaires sont prévus à cause de la réduction des garanties salariales; ainsi pour une fois ce seront 0,9% de la masse salariale qui seront mis à disposition. En particulier, ce sont les personnes avec des prestations au-dessus de la moyenne et celles qui se trouvent en progression salariale qui profiteront des augmentations individuelles.

Il n'y a pas d'augmentation générale des salaires aux CFF au 1er janvier 2020: au vu des mesures d'atténuation

pour la caisse de pensions CFF, nous avons renoncé à mener des négociations salariales jusqu'en 2022 – à condition que le renchérissement ne dépasse pas les 1,2% durant cette période. Cet accord a été passé en 2015 pour cinq ans et prolongé pour deux ans en 2018 lors des négociations CCT, soit jusqu'en 2022.

Si les CFF affichent de nouveau un très bon résultat en 2019, nous exigerons que le personnel reçoive sa part, si possible sous une forme durable. Et durant cette année, nous négocierons un nouveau système salarial avec les CFF. Ceci pourrait aboutir à des augmentations générales des salaires.

Tu as une question pour la vice-présidente du SEV Barbara Spalinger ou un autre membre de la direction? Alors écris-nous à journal@sev-online.ch

CONFÉRENCE ROMANDE DES SECTIONS

Les FVP, l'un des plats de résistance de l'actu syndicale

Yves Sancey
yves.sancey@sev-online.ch

La conférence des sections du 11 février à Lausanne a une nouvelle fois été un succès. Par la présence de 65 collègues du train, du bus et de la navigation et par la qualité des discussions et des présentations des enjeux du SEV en 2020, des FVP, de la Loi sur la durée du travail et de la reprise du travail après un arrêt maladie.

En introduction, Tony Mainolfi a rappelé que cette journée est le « cadre idéal pour débattre de l'actualité syndicale avec toute la direction et le secrétariat romand. » Giorgio Tuti s'est réjoui de la « présence chaque année plus nombreuse des collègues à cette journée ». Il a dressé une brève rétrospective de la riche année passée qui a remis le rail et le service public au centre et a permis de « démontrer la capacité d'organisation élevée de notre syndicat qui fait ce qu'il dit ».

Christian Fankhauser a mis l'accent sur l'attaque contre les FVP, les facilités de transports, menée par l'OFT contre non pas un pri-

vilège mais une partie intégrante du salaire et donc de la rente, en compensation de salaires moins élevés que dans le privé. Le vice-président a rappelé que le 15 mai aura lieu la Grève pour le climat. Ce sera l'occasion de montrer sa solidarité à travers des signes distinctifs (badges et brassard) à porter, des klaxons à actionner et en participant à la manifestation.

Barbara Spalinger qui a repris le dossier CFF a fait part de son étonnement face au management des CFF « qui ne sait pas ce qui se passe à la base et ne sait pas combien de réorganisations sont en cours ni leurs effets réels ». En 2020, un des grands enjeux sera la négociation d'un nouveau système salarial. La Conférence CCT donnera tout prochainement son mandat.

Giorgio Tuti a relevé les bons signaux qui ont été envoyés tant au niveau du Conseil fédéral que de la nouvelle direction des CFF pour revenir aux fondamentaux du transport et du service public. Quatre points vont retenir notre attention en 2020. Le lancement début mars de l'initiative populaire pour une 13e rente AVS. Le 2e point fort sera le 15 mai avec la Grève pour le climat où le SEV sera visible

et audible. Le 3e temps fort sera la « semaine violette » précédant le 14 juin autour des questions d'égalité hommes-femmes. Le dernier temps fort sera le 19 septembre avec une manifestation nationale de l'USS sur les salaires et les rentes pour améliorer les conditions de travail et de vie et donc de retraite.

Giorgio a clos cette première partie en présentant la réorganisation de notre syndicat pour le recrutement qui sera un des thèmes centraux ces prochaines années. Une vingtaine d'actions sur le terrain sont organisées cette année en Romandie (voir page 7).

Un outil pour le temps de travail

Jean-Pierre Etique et Valérie Solano ont présenté ensuite la brochure qu'ils préparent sur la Loi sur la durée du travail (LDT) et son ordonnance (OLDT) avec René Zürcher. L'objectif principal est de « mettre à la disposition des travailleuses et des travailleurs un outil qui doit leur permettre de s'approprier davantage le cadre légal de leur travail ». Plus cohérente et synthétique que la loi grâce à des graphiques clairs, cette brochure devrait sortir en juin et, dans l'idéal, sous forme papier.

L'après-midi, la question de la reprise du travail après un arrêt maladie a permis de voir qu'il y a encore beaucoup à faire. Les deux intervenantes, Marie Israël, psychologue au Graap, et Florence Nater, assistance sociale et directrice du Coraasp, ont indiqué des pistes pour la reprise du travail après un long arrêt suite notamment à un cancer ou une dépression. Il est important de bien le préparer, tant avec le thérapeute que l'employeur, privilégier un retour progressif et oser parler de l'arrêt maladie. Il est important de préparer le retour aussi avec les collègues et le reste de l'équipe. L'employeur doit donc prévoir un entretien avant la reprise pour se réjouir et pour évoquer les difficultés possibles en lien avec les tâches à faire et l'état de santé. Il est ressorti de la discussion un manque de RH bien formés sur ces questions et le besoin d'une reprise personnalisée. Cette question du retour devrait également être mieux précisée dans les CCT que le SEV négocie. Tout le monde est reparti plus riche de cette solidarité syndicale importante pour les luttes à venir.



Suite à la révision de la Loi sur la durée du travail et de son Ordonnance, des négociations ont dû être menées à la **Compagnie de navigation sur le Lac des Quatre-Cantons** en particulier sur les dérogations saisonnières que les entreprises peuvent conclure avec leur personnel. Les points d'achoppement étaient le nombre de jours libres et de repos ainsi que le nombre maximal de jours de travail consécutifs. Après quatre rondes de négociations, la délégation de la VPT SGV, menée par le spécialiste LDT Martin Allemann et le secrétaire syndical responsable Toni Feuz, a pu se mettre d'accord avec la SGV. L'accord sera présenté à l'assemblée de section le vendredi 24 avril pour acceptation. A fin 2019 les négociations salariales ont abouti à un bonus considérable pour tous assuré à la CP, également octroyé aux saisonniers et faisant acte de compensation du renchérissement, et sur des augmentations individuelles répondant aux exigences du système de salaire. Par contre nos demandes d'augmentation générale des salaires, d'adaptation des indemnités pour le travail du dimanche et d'amélioration du plan de prévoyance sont restées lettre morte.

L'Union syndicale suisse (USS) regrette le rejet de l'initiative de l'Association suisse des locataires (ASLOCA) pour davantage de construction de logements par des coopératives ou des institutions d'utilité publique. Les adversaires de l'initiative ont mené une campagne de la peur : ils ont agité le spectre de l'étatisation du marché du logement et de l'anéantissement des avoirs des caisses de pensions. En tirant littéralement au canon sur des moineaux, ils ont malheureusement atteint leur but. Malgré ce matraquage alarmiste, le « oui » a atteint un 41% honorable, ce qui montre bien à quel point la question des loyers élevés reste brûlante pour beaucoup de gens.



Dans tous les secteurs du SEV on est prêt à se battre pour les FVP, ces facilités de voyage parties prenantes du salaire et de la rente.

NAVIGATION BLS

Une CCT de qualité à défendre

Markus Fischer
markus.fischer@sev-online.ch

Le nouveau modèle d'affaires de la navigation BLS accepté par le Conseil d'administration prévoit l'externalisation dans une filiale. Le SEV n'acceptera en aucun cas une détérioration des conditions de travail et d'engagement du personnel de la navigation BLS. Avec la filiale BLS prévue, le SEV veut négocier une CCT qui soit au moins équivalente à la CCT actuelle.

Le SEV salue le fait que BLS ne vise pas à supprimer des postes dans son nouveau modèle d'affaires. «C'est une bonne nouvelle pour le personnel de la navigation et le tourisme que BLS veuille étendre l'offre de navigation en hiver sur les lacs de Thoune et de Brienz, assurant ainsi la création à moyen terme de postes supplémentaires, déclare le secrétaire syndical SEV Michael Buletti. Nous espérons que les deux nouveaux bateaux à tirant d'eau modéré qui seront nécessaires pour cela pourront être acquis avec l'aide du canton.»

Respecter la CCT et en négocier une nouvelle

Concernant l'externalisation de la navigation prévue dans une nouvelle filiale et la déclaration de BLS dans son communiqué de presse au sujet de «l'élaboration de conditions d'engagement indépendantes de la convention collective de travail de BLS», Michael Buletti précise que «les conditions de travail et d'engagement du personnel de la navigation ne pourront pas être détériorées: pour le personnel concerné les dispositions de la CCT BLS continuent d'être applicables encore durant une année après la reprise par une filiale.» Michael Buletti mentionne l'article 333 du Code des Obligations qui règle cette question.

Cette externalisation risque de mettre la pression sur les conditions d'engagement. «Nous allons tout faire pour nous opposer à cela et insisterons pour négocier avec la filiale de BLS une

nouvelle CCT qui soit au moins équivalente à la CCT actuelle», souligne Michael Buletti.

Dans le secteur de la navigation de BLS, le SEV a un taux d'organisation élevé. Ce personnel est membre du groupe navigation de la section SEV VPT BLS.

Pourquoi un nouveau modèle d'affaires?

«Les recettes tirées de l'exploitation ne suffisent pas à couvrir les investissements dans les bateaux, les débarcadères et les chantiers navals, écrit BLS dans son communiqué. Afin de garantir une base financière solide à long terme, le Conseil d'administration de BLS SA a décidé de mettre en œuvre un nouveau modèle d'affaires. Le Service de la navigation est appelé à se concentrer sur son activité principale, le service régulier de navigation, qui réalise la majorité des recettes.»

BLS estime que pour s'imposer sur le marché très concurrentiel du tourisme et assurer les pos-

La section LPV BLS maintient la pression

En mai 2019, 475 mécaniciens de locs ont présenté des revendications dans une lettre ouverte adressée à la direction et au CA BLS. Ont suivi une rencontre entre des représentants de la section SEV LPV BLS et la direction de la production ferroviaire (B) en septembre, ainsi qu'une assemblée des membres de la LPV BLS à laquelle ont pris part quelque 50 participants à Thoune en octobre. Ensuite la LPV BLS a remis à la direction B un catalogue de revendications. Au début février 2020, une délégation de mécaniciens a de nouveau rencontré la direction B afin d'approfondir les points les plus importants. A la mi-mars se déroulera la prochaine discussion avec la direction B pour en débattre. Nous espérons pouvoir arriver à un résultat.

La LPV BLS exige que des concessions à caractère obligatoire soient présentées par écrit d'ici fin février au plus tard.



L'extension de l'offre de en hiver est une bonne nouvelle pour le personnel et le tourisme.

tes de travail à long terme, «il est nécessaire de faire preuve d'une plus grande flexibilité et d'une forte indépendance. Pour ce faire, BLS envisage la création d'une société anonyme. Le Service de la navigation éliminera quatre bateaux en partie vétustes, conservant ainsi une flotte de douze navires, dans le but de réduire les coûts fixes élevés.» Pour augmenter ses recettes, BLS étendra son offre hivernale sur les deux lacs de l'Oberland bernois et prolongera la saison estivale sur le lac de Brienz. «A moyen terme, BLS souhaite acquérir deux nouveaux bateaux multifon-

tionnels et respectueux de l'environnement à tirant d'eau modéré pour la navigation hivernale», poursuit l'entreprise.

Enfin, BLS veut examiner la possibilité d'élaborer des conditions d'engagement indépendantes de la convention collective de travail de BLS pour les quelque 120 collaboratrices et collaborateurs de la navigation. «Aucun poste ne sera supprimé. Au contraire, le développement de la navigation hivernale engendrera à moyen terme la création de places de travail supplémentaires.»

Lettre ouverte du groupe AS BLS

Le 6 février dernier, le groupe Administration et Services (personnel des gares et de l'administration) de la section SEV BLS a adressé au CA et à la direction BLS une lettre ouverte portant 363 signatures. Le groupe AS y critique le grand nombre de réorganisations appliquées durant les dernières années dans le seul but de réaliser des économies. «Moins il y en a, mieux c'est!», écrit le groupe AS, en rappelant que les constantes réorganisations et les super nouvelles idées occupent de nombreuses ressources, empêchant ainsi l'entreprise de se concentrer sur sa tâche principale qui reste le transport ferroviaire. Il critique avant tout la manière unilatérale dont la direction se concentre sur les coûts et l'efficacité sans prendre garde aux désavantages pour le personnel et la clientèle, ni d'ailleurs à tout ce qui «ne peut pas être exprimé en argent». Une telle évolution ébranle la motivation du personnel ainsi que son identification à BLS. Voici les exemples mentionnés:

- Dans le cadre du programme d'économies BestWay, on prévoit de déménager rapidement le siège principal de BLS de son emplacement actuel très pratique à côté de la gare principale de Berne pour aller dans un endroit périphérique. Beaucoup de collaboratrices et collaborateurs se demandent à quoi cela peut bien servir. Pour la plupart d'entre eux le temps de trajet sera rallongé pour se rendre au travail. Il en va de même pour les trajets entre le siège principal et les installations,

les partenaires et la clientèle de BLS.

- La réorganisation Infra+ a été communiquée avant que les responsables ne sachent comment l'appliquer. Ceci a amené de l'insécurité et des rumeurs. Beaucoup de collaboratrices et collaborateurs ne sont pas convaincus de la nécessité d'Infra+ et ils ne soutiennent pas les nombreuses mesures.

- Sharepoint, OneNote, OneDrive et Skype ont été introduits sans que leur utilisation n'ait été bien expliquée.

La direction BLS a écrit au personnel le 12 février pour dire qu'elle prenait au sérieux les demandes contenues dans la lettre et qu'elle voulait s'efforcer de mieux les comprendre. C'est pourquoi elle invitait tout le monde à participer à l'enquête de satisfaction du personnel qui se déroulerait au printemps (et qui, fait nouveau, comporterait des questions ouvertes) et aux prochaines journées destinées aux cadres et au personnel. BLS affiche une «culture du dialogue étendue»: «Personne ne doit avoir peur d'exprimer son avis.»

Déménagement du siège principal suspendu

Le CA a décidé le 13 février de suspendre l'actuel projet de déménagement du siège principal et de le redéfinir. Il a été reconnu qu'avec BestWay les délais étaient très serrés et que le personnel n'était pas prêt à accepter les trois sites pouvant entrer en ligne de compte.



PRÉFÈRES-TU LIRE LE JOURNAL EN LIGNE?

Le nouveau journal du SEV est aussi disponible en format PDF sur notre site internet sev-online.ch.

Si pour des raisons pratiques ou écologiques tu ne souhaites plus le recevoir dans ta boîte aux lettres, alors envoie un mail à mutation@sev-online.ch et abonne-toi à notre newsletter en scannant ce code QR, ou bien sur sev-online.ch/fr/newsletter.

Bonne lecture!



BIENVENUE PABLO !

« J'apprécie cette culture de la base très forte au SEV »



Le nouveau secrétaire syndical Pablo Guarino s'occupe principalement des TL-LEB et de l'aéroport de Genève.

Yves Sancey

Depuis le 1er novembre, Pablo Guarino a rejoint le SEV comme secrétaire syndical à Lausanne et Genève. Il succède à Christian Fankhauser, devenu entretemps vice-président du SEV.

Le regard bleu-clair perçant, la barbe bien taillée et une voix basse et sonore chargée de notes latines, Pablo Guarino fait preuve d'un grand calme et d'une détermination impressionnante. Ce jeune trentenaire sait d'où il vient et où il va. Il a commencé très jeune un apprentissage d'électricien à 15 ans pour s'émanciper financièrement et

pouvoir partir de la maison. Il commence sa vie active par un CFC d'installateur-électricien, métier qu'il exerce deux ans: «Un métier très exigeant, mais très mal valorisé et assez mal rémunéré: ne voyant pas mon avenir là-dedans, je me suis dit qu'il fallait faire des études pour me qualifier et ne rien regretter.»

En parallèle, il effectue le Gymnase du soir en vue de réussir les examens préalables d'admission à l'Université de Lausanne. Il y obtient un Bachelor en science politique qu'il poursuit par un Master en management public à l'IDHEAP. Il ne finit pas ce cursus car, entretemps, il a commencé à travailler

au syndicat Unia et ne se sent pas vraiment à l'aise avec le «nouveau management public, qui consiste surtout à mettre les gens sous pression».

Pourquoi devient-il syndicaliste? «C'est un peu un rêve d'enfant» confie-t-il. Cela peut surprendre mais cela remonte à son enfance quand il voit un membre de sa famille soutenu par la FTMH de Pierre-Yves-Maillard, en charge du dossier, dans une grève contre la délocalisation de son usine à Prévengens. «Se battre pour les gens, j'ai trouvé que c'était un beau métier! Avec mon CFC d'électricien et ma formation universitaire, la pratique et la théorie, cela me semblait parfait pour devenir syndicaliste.»

En décembre 2015, il commence à Unia et s'occupe des électriciens, un secteur complètement désorganisé. Grâce à sa connaissance du terrain et des problématiques porteuses, en particulier celle du manque de valorisation du métier par rapport à ses exigences, Pablo et ses collègues arrivent à organiser un mouvement capable de se mobiliser.

Pourquoi rejoindre le SEV? «J'avais envie d'évoluer après le renouvellement conventionnel, voir d'autres terrains et j'apprécie cette culture de la base très forte au SEV et le monde du transport a un bon potentiel de développement et des défis qui l'attendent.»

Son temps de travail se partage équitablement entre Lausanne et Genève. Au SEV, le Lausannois engagé à 80% a repris les dossiers de Christian Fankhauser. Il s'occupe de la section VPT TL et LEB. L'aéroport de Genève est son second terrain syndical chez Engie, Swissport et ISS. Il accorde beaucoup d'importance à la présence sur le terrain avec des permanences hebdomadaires à mettre en place à l'aéroport, «pour être connecté à la base». En dehors du SEV, ce grand sportif pratique volontiers les sports d'endurance comme la course Sierre-Zinal, le VTT, le trekking et le trail running. «Ça cultive la volonté. J'aime bien ne pas lâcher l'affaire» glisse-t-il.

SUSANNE OEHLER

Du handball au syndicat

Markus Fischer Après quatre ans à Unia et plus de dix ans à syndicom, Susanne Oehler a rejoint le SEV le 1er octobre. Elle a repris du secrétaire syndical Martin Allemann, entretemps parti à la retraite, les dossiers des transports publics de l'Oberland bernois, et de la vice-présidente Barbara Spalinger celui des transports bâlois BLT AG. De plus elle complète le team du centre de compétence Durée du travail au SEV.

«C'est seulement à 32 ans que j'ai fait mes premières expériences avec les syndicats», nous explique dans son dialecte l'argovienne de 47 ans à l'allure sportive et assurée. C'est plutôt par hasard qu'elle a présenté sa candidature en 2004 pour un poste au Syndicat industrie et bâtiment de l'époque.

Vendeuse de formation, elle a tout d'abord travaillé au service des commandes et de la comptabilité de Jelmoli, puis durant dix ans à la Poste, au service de transbordement du centre de logistique à Baden et ensuite en tant que factrice et cheffe de team à Oberrohrdorf (AG). Lorsqu'en 2001 elle devient joueuse attitrée du club de handball LK Zug, elle s'en va dans une fiduciaire de la place de Zoug où, en plus des cinq entraînements par semaine, elle continue à travailler à 100%.

Dès 2004 elle est responsable du chantier des NLFA à Amsteg au SIB, resp. chez Unia. Plus tard elle rejoint le team Industrie de Baden chez Unia. En 2008, elle est engagée au Syndicat de la communication, aujourd'hui syndicom, pour encadrer la région Berne, avant tout pour le personnel de la Poste.

Aussi bien chez Unia qu'à syndicom, elle connaît bien des luttes syndicales. «Chacune de ces luttes, que ce soient les pauses de protestation ou les grèves, a passablement contribué à une amélioration des conditions d'engagement ou a permis d'appliquer des mesures de démantèlement de manière so-



cialement supportable», explique-t-elle. Son mot d'ordre, aussi bien dans le domaine sportif que professionnel, est le suivant: «Celui qui lutte peut perdre, celui qui ne lutte pas a déjà perdu!».

A peine au SEV, Susanne Oehler s'engage dans les négociations salariales des entreprises bernoises Automobilverkehr Frutigen-Adelboden (AFA) et Brienz Rothorn Bahn (BRB). Pour forcer une direction récalcitrante à négocier une CCT, elle sait faire pression par exemple en louant des espaces d'affichage à Thoune dans les gares en y accrochant ses exigences. Aux Jungfraubahnen, 258 employé-e-s ont signé la pétition du SEV pour demander la négociation d'une CCT.

Durant ses loisirs, Susanne Oehler entraîne les juniors-élites U18 du club féminin de handball Rotweiss Thun et fait partie de l'autorité de conciliation de la ville de Thoune pour le traitement de cas dans le domaine du droit du travail. Et sinon, elle aime bien faire des photos et des voyages.

CLAUDE MEIER

De milicien à professionnel

Elisa Lanthaler Pendant 32 ans, Claude Meier a travaillé aux CFF en tant qu'électromécanicien. Mais l'exercice d'équilibre entre la profession et l'engagement syndical est devenu de plus en plus périlleux. Alors l'ancien président central de la sous-fédération TS a fait un choix important: depuis octobre, il est secrétaire syndical, en charge des entreprises de transport de Suisse orientale.

L'entrée de Claude Meier dans la profession de secrétaire syndical s'est faite sur les chapeaux de roues. Il a débuté avec les négociations salariales dans ses entreprises et a eu du succès: après plusieurs rondes intensives, au SOB il a été possible de s'accorder sur une hausse de la masse salariale de 1,6%. Mais le nouveau secrétaire syndical ne se plaint pas d'avoir dû se jeter à l'eau: «Mes collègues m'ont bien soutenu. J'ai déjà pu apprécier la serviabilité des gens du SEV.»

Claude Meier connaît en fait très bien le SEV: il devient membre juste après son apprentissage d'électromécanicien aux CFF. C'était en 1992: «Il n'y a pas eu besoin de discuter longtemps avec moi. J'ai tout de suite signé la déclaration d'adhésion, sans hésiter.»

Longtemps, il ne fut que «simple membre». C'est seulement en 2009 que Claude Meier entra en contact avec le travail syndical: on lui demande de participer à la conférence CCT et à la commission CCT. En 2013, il manquait un représentant dans la CoPe surface et un membre de la commission centrale de la sous-fédération TS. Claude Meier s'est présenté car il ne voulait en aucun cas laisser ces deux sièges vacants. «A ce moment-là, j'ai vraiment appris à aimer le travail syndical et à y prendre du plaisir.»

Depuis toujours, Claude Meier a un esprit de justice très prononcé et s'engage pour défendre les plus faibles: lorsqu'un collègue de travail raconte durant la pause qu'il a été ma-



lade pendant ses vacances et qu'il n'a pas reçu ses jours en retour, Claude Meier écrit de suite au chef pour dénoncer cette pratique qu'il trouve inacceptable. «Lutter contre de telles injustices et parvenir à remettre les choses sur les bons rails, voilà ma motivation!»

La fonction de représentant des travailleuses et travailleurs lui donnait les armes nécessaires pour défendre ses collègues et faire bouger les choses. Plus Claude Meier s'engageait pour le SEV – dès 2017 il devient président central TS – moins il avait le temps de se rendre compte de l'aspect routinier du travail. Jusqu'il y a peu, Claude Meier travaillait à Zurich Herdern au sein du team d'électronique qui réalisait des analyses approfondies sur le RER zurichois et les trains pendulaires, afin de résoudre les perturbations complexes. «J'étais spécialisé sur un véhicule et ce travail me plaisait beaucoup», nous raconte ce père de famille. Malgré tout, il a dû choisir entre l'électronique et le syndicat? «J'aime vraiment le travail syndical et c'est ce qui m'a motivé à changer d'orientation professionnelle.»

ANGLE DROIT

Gare aux cadeaux empoisonnés



Service d'assistance judiciaire du SEV

Peter est propriétaire d'une entreprise de construction dans la région zurichoise, spécialisée dans la construction des voies ferrées. Cela lui arrive donc régulièrement de répondre aux mises au concours des CFF pour des chantiers de grande envergure. Peter pense qu'il est de bon aloi de soigner activement les contacts avec Kurt, le responsable aux CFF de l'adjudication des mandats pour ces chantiers.

Il envisage d'inviter Kurt chaque semaine à partager un fin menu de midi dans son restaurant gastro préféré. Il explique à Kurt sa généreuse démarche en lui affirmant qu'à ses yeux, il est le «chef de projet le plus sympathique des CFF». Kurt se sent flatté et enthousiasmé à l'idée d'accepter l'invitation de Peter: aller dîner chaque semaine dans son restaurant préféré! Mais en même temps il a quelques craintes: le fait d'accepter cette offre pourrait-il s'avérer

punissable?

Selon l'article 322quater CPS, la corruption est punissable lorsqu'un employé «aura sollicité, se sera fait promettre ou aura accepté un avantage indu, en sa faveur ou en celle d'un tiers, pour l'exécution ou l'omission d'un acte en relation avec son activité officielle et qui soit contraire à ses devoirs ou dépende de son pouvoir d'appréciation».

En tant que responsable de projet aux CFF, Kurt est au bénéfice d'un contrat de droit public. Il exerce ainsi une fonction publique et est considéré comme fonctionnaire aux yeux de la loi. En tant que tel il est directement concerné par l'article de loi précité.

L'action incriminée résiderait donc dans le fait que Kurt accepte un avantage indu pour l'exécution d'un acte qui serait contraire à ses devoirs ou dépendrait de son pouvoir d'appréciation. Les repas et boissons généreusement proposés à profusion par Peter sont clairement interdits par le règlement de service (chiffre 41 de la CCT CFF). Et une invitation hebdoma-

daire ne peut pas être considérée comme un «avantage de faible importance qui serait conforme aux usages sociaux» (article 322decies CPS). Ceci d'autant plus qu'il ne s'agit pas d'un repas dans une cafétéria mais dans un restaurant gastro dont on peut imaginer le prix.

Par contre, on peut se demander si le lien avec l'activité professionnelle de Kurt est suffisamment établi. En premier lieu, Peter propose ses invitations parce qu'à ses yeux, Kurt est le chef de projet le plus sympathique des CFF. Pour qu'il y ait corruption, il faut que l'avantage soit proposé en échange d'un certain comportement. Mais Peter fait sa proposition sans lien direct avec un projet spécifique ni l'adjudication d'un mandat concret. Donc une condamnation pour corruption n'entre pas en ligne de compte dans le cas présent.

Toutefois ceci n'exclut pas tout risque de poursuites pénales: encore faut-il examiner si Kurt, en acceptant cette offre, ne profite pas d'un avantage au sens de l'article 322sexies CPS. Si c'est le cas, il est tout de même punis-

sable. Contrairement au premier article de loi cité, l'acceptation d'un avantage ne se réfère pas à l'exécution d'un acte lié à un projet précis, resp. à l'octroi d'un mandat concret. En d'autres mots, Peter n'a nullement besoin d'inviter Kurt à dîner pour bénéficier de l'adjudication d'un mandat spécifique. Toutefois l'avantage est bien suffisant pour agir sur Kurt et sa manière d'exécuter son travail. Car il est évident que des repas réguliers offerts sont tout à fait aptes à modifier l'humeur de Kurt à l'avantage de Peter, ce qui pourrait très subtilement l'influencer dans l'adjudication des mandats. Si Kurt accepte l'offre de Peter, il devient dès lors punissable selon l'article 322sexies CPS pour acceptation d'un avantage.

En conclusion, on peut dire que les cadeaux et autres avantages proposés, s'ils dépassent clairement le cadre de la faible importance, doivent être refusés. En cas de doute, le team d'assistance judiciaire du SEV se tient volontiers à disposition.

ARNE HEGLAND

Bonne retraite Arne!

Markus Fischer Après dix ans en tant que secrétaire syndical au SEV, Arne Hegland est parti à la retraite à fin 2019. La tâche principale d'Arne, en tant que secrétaire régional à Zurich, était d'encadrer le personnel CFF dans les réorganisations, les cas d'assistance judiciaire, les problèmes d'ordre social ou les inaptitudes au travail de longue durée pour raisons de santé. «Pour ces collègues il s'agissait de trouver une autre activité convenable puis de les ramener si possible à leur position initiale. Tous ces gens voulaient vraiment travailler, il ne m'est arrivé qu'une seule fois de rencontrer quelqu'un qui semblait avoir misé sur l'invalidité professionnelle.»

Il considérait que le partenariat social avec le Case Management et le service social des CFF était très constructif et basé sur la confiance mutuelle. «Nous avons toujours discuté ensemble des meilleures solutions possibles pour les personnes concernées et avons établi la manière dont cela pouvait être mis en oeuvre en accord avec les dispositions légales et la CCT. Nous avons fait preuve d'une grande créativité.» Lorsque des membres avaient des problèmes avec leurs supérieurs, Arne Hegland intervenait toujours de manière constructive plutôt que de chercher la confrontation. «J'essayais de me comporter en médiateur au lieu d'accuser les supérieurs qui se seraient alors défendus. En leur laissant une petite marge de manoeuvre et en leur accordant un peu de compréhension, ils étaient la plupart du temps prêts à discuter de ce qu'il fallait faire pour le bien de nos membres.»

Il a aussi participé aux négociations CCT avec les CFF et a largement contribué à obtenir que les indemnités soumises à l'AVS (comme celles pour le travail de nuit et du dimanche) soient garanties depuis 2019 en cas de maladie ou d'accident. «Cela représente un

bel avantage pour les gens qui travaillent avec des horaires irréguliers. Lorsque l'on a une famille, c'est une grande différence de recevoir un salaire de 5000 ou de 6500 francs par mois...»

Le monde des bus est passionnant

Il a également encadré trois compagnies de bus dans l'Oberland zurichois et la Suisse centrale. Au VZO, en collaboration avec la médecine du sommeil de l'hôpital cantonal de Wetzikon, il a réalisé une étude sur le chronotype des chauffeuses et chauffeurs de bus (gens du matin, gens du soir, ou entre deux?) et sur les préférences des personnes en ce qui concerne les tours de service. C'est la mise en disponibilité d'un collègue qui souffrait de somnolence diurne qui a déclenché cette étude. Il est possible de prévenir de telles maladies si les tours correspondent au chronotype. La majeure partie des 250 chauffeuses et chauffeurs ont rempli le formulaire sur une base strictement anonyme. Celles et ceux qui voulaient connaître leur chronotype pouvaient le demander à Arne. «Malheureusement, l'attrait des indemnités pour le travail de nuit et du dimanche pousse souvent les gens à souhaiter des tours allant à l'encontre de leur chronotype», explique-t-il.

Secrétaire en charge de la migration

En tant que responsable des migrant-e-s au SEV, Arne Hegland les invitait aux journées annuelles de la migration qui proposaient des formations sur leurs droits sur la place de travail, avec les assurances sociales, en cas de naturalisation, etc. Il a lancé la campagne «Sans nous pas de transports publics» qui s'est déroulée sur plusieurs années pour sensibiliser les autres membres et le public sur les efforts accomplis par les migrant-e-s pour les transports publics de notre pays.

Il a aussi oeuvré pour le recrutement des membres: par exemple il a grillé des marrons à la gare de Zurich le 6 décembre. «Ce ne sont pas seulement les actifs qui se mettent spontanément à disposition mais aussi nos membres pensionnés», dit-il avec reconnaissance. Toujours actif au 1er Mai intersyndical de Zurich, le thème de l'AVS était récurrent car il lui tenait à coeur «parce que l'AVS a un financement sûr et social et qu'elle constitue un instrument de répartition entre les riches et les pauvres.»



COMITÉ SEV

Prêt-e-s à se mobiliser!



2020 sera marqué par la semaine violette, une année après la grève du 14 juin 2019

Vivian Bologna Vendredi 14 février, le comité SEV a siégé pour la première fois en 2020. Il a surtout été question de mobilisations. Le président du SEV Giorgio Tuti a évoqué les principaux points forts de l'année et les mobilisations qui y sont liées (voir aussi en page 3).

Les sous-fédérations et les sections prêtes à se mobiliser

Le rôle des sections et des sous-fédérations sera central pour la récolte des signatures en faveur de l'initiative pour une 13e rente AVS, la récolte de paraphe pour les FVP ou lorsqu'il s'agira de convaincre les membres de rejoindre Berne le 19 septembre pour défendre les revenus et le pouvoir d'achat des travailleuses-euses comme des retraité-e-s.

La Grève du climat du 15 mai sera un autre enjeu majeur avec le rôle indiscutable que jouent les transports publics dans les questions de protection de l'environnement. Ici aussi, les sous-fédérations et les sections seront intégrées à la mobilisation qui est en train de se mettre en place, l'Union syndicale suisse apportant son soutien à la cause, les travailleuses et travailleurs étant aussi concernés-e-s par les changements climatiques.

La semaine violette

Enfin, l'autre principal moment d'action et de mobilisation aura lieu lors de la semaine violette, afin de maintenir la pression

en faveur de l'égalité une année après la grève féministe du 14 juin 2019. La Commission des femmes se prépare pleinement pour ces actions. Janine Truttman, la représentante des femmes au comité SEV a ainsi souligné que la place des femmes au SEV- et les avantages d'être membres- serait au coeur des actions SEV prévues le 11 juin aux quatre coins du pays.

Nouveau règlement CCT

Le comité a aussi adopté le nouveau règlement CCT car l'actuel est en fait un règlement de gestion de la conférence CCT CFF/CFF Cargo qui avait été établi pour la première CCT et n'avait pas subi d'adaptations fondamentales. La plupart des CCT conclues par le SEV ne font pas l'objet de décisions par des conférences CCT mais par des assemblées de membres, le nouveau règlement tient aussi compte de cette réalité. Ses principes peuvent donc s'appliquer à tous les membres SEV.

Nouvelle représentante de la Jeunesse

Cette séance du comité fut aussi la première de Viviane Mumenthaler, membre d'AS, qui représente la Jeunesse au comité SEV succédant à Jordi D'Alessandro.

Il a dû quitter sa fonction au comité car il est devenu vice-président ZPV et est déjà membre suppléant au comité SEV. Nous dresserons prochainement le portrait de Viviane.

ACTIONS DE SYNDICALISATION

Présents sur le terrain



La présence sur le terrain, ici à Genève, permet d'être à l'écoute de la base.

Yves Sancey

Cette année est marquée par la volonté très claire du SEV d'être encore plus présent sur le terrain pour se renforcer syndicalement. L'union faisant la force, cela permet une meilleure représentativité et de peser encore davantage dans les négociations.

Une vingtaine de dates sont d'ores et déjà planifiées pour marquer la présence du SEV sur le terrain romand cette année. Cela permet d'être au contact de notre base, de faire remonter les informations sur d'éventuels problèmes individuels ou collectifs. Cela permet aussi de rencontrer de nouveaux collègues ou des personnes non syndiquées qui ne connaissent pas tous les avantages de l'être. Le départ progressif à la retraite de la génération du baby-boom et l'arrivée d'une nouvelle génération qui n'est pas encore syndiquée rend cette question du recrutement importante pour conserver la force du SEV.

Le 3 février, une dizaine de secré-

taires syndicaux mais aussi de membres comme la contrôleur Melissa Farine étaient à Genève. Ils ont visité le CEG, Centre d'entretien de Genève, le personnel de vente au guichet, celui de la manœuvre, du nettoyage des voitures et des agents de train dans le bâtiment de service de Montbrillant. Des discussions intéressantes ont permis de mieux comprendre leurs préoccupations comme par exemple les nouveautés liées à l'entrée en fonction du Léman Express. L'accueil de nos collègues a été vraiment très bon et, malgré certaines réticences ou peurs, dix nouvelles personnes se sont syndiquées.

Aux Ateliers CFF Yverdon, depuis quelques mois déjà, un groupe de travailleurs syndiqués y organise une permanence syndicale autour d'un café en dehors des heures de travail. Cela permet de fédérer, de mettre un visage connu pour les collègues qui ont des questions sur leurs conditions de travail, sur leurs horaires, sur leur retraite ou simplement de passer pour discuter et dire bonjour.

« Assurer une présence régulière,

cela crée une proximité qui a permis de donner une meilleure image du SEV et de syndiquer de nombreux collègues. Cela permet un retour de la base soit sur des petits soucis, des choses personnelles ou des dysfonctionnements qui touchent plusieurs personnes », explique Sylvian Sahli, électronicien et militant SEV très actif aux ateliers industriels CFF d'Yverdon-les-Bains.

Depuis quelques temps, un secrétaire syndical est également présent ce qui permet de répondre à des questions plus techniques. Le 12 février par exemple, deux secrétaires étaient sur place. Beaucoup de collègues sont passés. Une dizaine de non-membres sont venus avec des questions, ce qui a permis de les sensibiliser et de présenter le SEV. Beaucoup sont venus également pour signer la pétition pour défendre les FVP.

Ce jour-là, le directeur du site est également passé. L'occasion de mesurer les différences de points de vue sur la flexibilité de la CCT, des raisons des arrêts-maladie, mais de voir aussi un souci commun sur l'importance de bonnes conditions de travail, la centralité de l'humain et de contacts directs. La valeur de l'entreprise, c'est principalement les compétences des travailleurs. Si la présence du chef a sans doute repoussé la syndicalisation de certains, cela sera sans doute lors d'un prochain café syndical !

▶ Vidéos sur nos pages Facebook et Youtube (verkehrsgewerkschaft).



Pause café syndicale à Yverdon. Une permanence SEV fort appréciée.

COURRIER DES LECTEURS-TRICES

Léman Express: Il reste des rails à poser!

Jean-Claude Cochard, section SEV/VPT/MOB, Les Avants.

Entre Evian et Saint-Gingolph où les 17 kilomètres de voie existante, couverts d'une végétation abondante, attendent la réouverture hypothétique au trafic. C'est le talon d'Achille du concept Léman 2030, qui se veut une alternative à l'auto-route, sur l'arc lémanique. Dans le cadre des festivités bien méritées de l'ouverture du CEVA, on passe discrètement sur le fait que l'élabo-

ration de ce réseau de la mobilité du futur, repose sur la fragilité d'exploitation de l'une des lignes les plus chargées des CFF, celle de Lausanne à Genève, qui est devenue le cauchemar de l'ancienne régie de la Confédération. Le moindre « incident d'exploitation » peut paralyser tout le système et bloquer des centaines de pendulaires dans les trains. Offrir deux trains supplémentaires, par heure, entre Saint-Maurice et Annemasse, via Lausanne, tient lieu de la gageure, alors qu'il faudra concilier une

hausse du trafic avec un chantier pharaonique en gare de Lausanne, sur une durée de dix ans.

Les partisans de la réouverture de la ligne dite du « Tonkin » n'ont jamais été pris au sérieux par les milieux économiques, ni même par les CFF. Pourtant, la réouverture totale du trafic ferroviaire, par la rive sud du lac, offrirait un itinéraire de délestage qui fait défaut aujourd'hui. Maintenant c'est trop tard, comme pour l'urgence climatique. La réhabilitation des 17 kilomètres de cette ligne internationale n'a pas trouvé grâce, sous la coupole du Palais fédéral, lors de l'approbation du nouveau programme de financement de la Confédération. La situation est désormais figée jusqu'en 2035. A Paris, le sort du « Tonkin » n'est pas plus enviable. L'Assemblée nationale et le Sénat ont d'autres dossiers prioritaires sur la table. Notamment l'épineuse question de la réforme des retraites!

MOB

Concours: des cotisations à gagner

A toi de jouer

Comité VPT MOB Le comité de la section VPT MOB, accompagnés de secrétaires syndicaux, prévoit de rendre visite aux collègues sur le site de Montreux le vendredi 6 mars 2020. Le but de cette journée est de rencontrer, partager et discuter avec les collègues et également de faire connaître le syndicat et la section à celles et ceux qui ne seraient pas encore syndiqués.

Dans le cadre de cette action, la section propose de participer à un concours. Tout le monde peut y prendre part, y compris les membres de l'administration. Il suffit pour cela de remplir le coupon ré-

ponse et de le déposer dans l'urne à disposition lors de l'assemblée générale du 18 mars 2020 qui aura lieu au buffet de la gare de Château d'Oex à 19h45. Dix personnes seront tirées au sort. Les trois premiers prix sont des cotisations au SEV pour une année, six mois et trois mois.

Participez et venez nombreux le 18 mars! L'assemblée générale est le lieu où se prennent les décisions pour l'avenir. Y participer, c'est être actif-ve et solidaire!

Plus d'informations sur www.vptmob.ch ou pendant notre journée d'action du 6 mars à Montreux.

ANITA MATTES PART À LA RETRAITE

Polyvalence et talent d'organisation

Markus Fischer Depuis la fin 2019, Anita Mattes, collaboratrice administrative du SEV au secrétariat régional de St-Gall, profite d'une retraite bien méritée. Son travail au SEV était très varié. Le point fort était surtout le soutien administratif du secrétaire régional Peter Hartmann, puis Felix Birchler dès 2013 jusqu'en août 2019, et ensuite Claude Meier. Ses tâches allaient de l'encadrement des sections et des membres et du traitement des demandes téléphoniques à l'organisation d'actions et de manifestations, en passant par toutes les tâches administratives.

Au début de chaque année, Anita mettait sur pied à St-Gall la conférence des sections suivie d'un repas du soir en commun. Réparties sur toute l'année, il y avait environ huit ou neuf actions du SEV dans la surface (« SEV bi de Lüt »), durant lesquelles elle rendait visite aux membres actifs dans toute la Suisse orientale avec le secrétaire régional et des représentants des sous-fédérations et des sections.

Sa dernière année au SEV a été un réel défi pour Anita car après le départ de Felix Birchler, elle a pris en main la coordination des fêtes du centenaire avec le bus SEV à Wil et à St-Gall, ainsi que l'organisation de trois soirées de confé-



rences.

« Le SEV a des membres convaincus et engagés. J'ai fait de belles rencontres qui vont me manquer mais j'espère revoir certaines personnes. Ce qui ne me manquera pas, ce sont les casse-têtes avec l'administration des adresses et les longs trajets à Berne dans les trains bondés. Mais ce fut toujours un grand plaisir de voir mes collègues personnellement au lieu de les avoir seulement au téléphone. Ces contacts aussi vont me manquer. »

Notre collègue habite avec son mari à Rorschach. Elle a trois enfants et deux petits-enfants, et se réjouit de pouvoir passer plus de temps avec eux, et aussi de pouvoir voyager, coudre, tricoter, cuisiner, lire, faire de la photo. « Juste avoir le temps, et en profiter! »

IMPRESSUM

SEV – le journal du Syndicat du personnel des transports paraît toutes les deux à trois semaines.

ISSN 2624-7828 Tirage: 10 083 ex. (total 39 774 ex.), certifié REMP au 20. 10. 2017

Editeur: SEV, www.sev-online.ch
Rédaction: Vivian Bologna (rédacteur en chef), Chantal Fischer, Markus Fischer, Françoise Gehring, Pascal Fiscalini, Elisa Lanthaler, Anita Merz, Patrizia Pellandini Minotti, Yves Sancey, Tiemo Wydler

Adresse de la rédaction: Journal SEV, Steinerstrasse 35, case postale, 3000 Berne 6; journal@sev-online.ch; 031 357 57 57

Abonnements et changements

d'adresse: info@sev-online.ch, 031 357 57 57. Abonnement annuel pour non-membres: CHF 40.–

Annances: Fachmedien, Zürichsee Werbe AG, Laubisrüti 44, 8712 Stäfa; téléphone 044 928 56 11, fax 044 928 56 00; SEVzeitung@fachmedien.ch, www.fachmedien.ch Pré-*presse*: AZ Verlagsservice AG, Aarau; www.chmedia.ch Imprimerie: Mittelland Zeitungsdruck AG, Neumattstrasse 1, 5001 Aarau, www.mittellandzeitungsdruck.ch

Prochain journal le 12 mars 2020.

Le délai pour les annonces est fixé au lundi 2 mars à midi, celui de l'agenda au 5 mars à 10h.

Sections

3.3 PV Neuchâtel

Assemblée générale à l'Hôtel des Communes aux Geneveys-sur-Coffrane. 11 h 45 : apéro pour ceux qui le désirent. 12 h 30 : repas à CHF 25.- : salade mêlée - magret de canard - sauce à l'orange - purée de pommes de terre - légume - dessert maison. Café offert. 14 h 30 : assemblée. Ordre du jour statutaire. Pour le repas, inscription jusqu'au vendredi 28 février au 032 725 62 88 ou renevey26@gmail.com

12.3 PV Valais

Assemblée générale à 10h30 à la salle communale de Martigny. Le repas pris en commun vous est proposé au prix de 35 fr. (apéritif, menu, boissons et café). Brigue départ 9.26h, Sion 10.01h, Martigny arrivée 10.16h. Monthey départ 9.17h, St-Maurice départ 09.36h, Martigny arrivée 09.49h. Orateur: Un juriste de la Coop protection juridique SEV-Multi sera présent pour répondre à vos questions. Inscriptions via le formulaire d'inscription ou par téléphone au 079 872 38 32 ou par e-mail à wal.schmid@bluewin.ch (Walti Schmid).

Votre comité

18.3 VPT-MOB

Assemblée générale de printemps à 19h45 au Buffet de la gare à Château d'Oex.

19.3 ZPV Bienne

L'assemblée générale de la ZPV Biel/Bienne aura lieu le jeudi 19 mars à 17h dans la salle de la Geno. Elle sera suivie d'un plat froid et du verre de l'amitié. Venez nombreux, nos collègues retraités sont également les bienvenus. Merci de vous inscrire sur la liste au local, par email biel-bienne@zpv.ch, ou au 079 402 89 75 jusqu'au 17 mars

Le comité ZPV Biel/Bienne

19.3 PV Genève

Assemblée générale à 14h30 à l'Université ouvrière de Genève, place des Grottes 3. Après le Salon de l'Auto

(eh oui, ça existe toujours...) vous êtes cordialement invité-e-s à participer à l'AG. Ordre du jour statutaire, discussion et approbation des divers rapports. Le comité cherche toujours un renfort. Nous devons aussi préparer notre relève pour que vive notre section genevoise.

Avis aux amateurs et aux personnes intéressées, c'est le moment de vous manifester.

Après un tour de l'actualité syndicale, nous boirons le verre de l'amitié.

Attention, l'assemblée a lieu exceptionnellement un jeudi.

Le comité

25.03 VPT Neuchâtel TN

Assemblée Générale à l'Hôtel Alpes et Lac, en face de la Gare CFF dès 19h45. Chères et chers Collègues, vous êtes tous convoqués l'AG de notre section.

L'ordre du jour est affiché dans les divers locaux. Il est impératif que vous participiez. Il y aura l'élection du nouveau président pour une période de quatre ans. Nous aurons aussi un invité en la personne de Christian Fankhauser, vice-président SEV.

Le comité

26.3 Pensionnés TN et Veuves

Chères/Chers membres retraités et veuves, vous êtes tous convoqués à notre assemblée générale, qui aura lieu au restaurant du Joran à Serrières à 14h. Nous aurons un invité en la personne de Jordi D'Alessandro, membre de la commission jeunesse SEV.

L'ordre du jour a été envoyé à chaque membre.

26.3 PV Vaud

Invitation collègues, nous vous invitons à participer à notre assemblée générale 2020 qui se tiendra à la Maison du Peuple (Pl. Chauderon 5, Lausanne, Salle Jean Villard-Gilles) dès 14h.

Après l'hommage aux disparus, nous passerons à l'ordre du jour statutaire avec, en particulier, les comptes 2019, le rapport du président, la désignation des délégués aux assemblées des délégués PV et les dernières infos sur nos activités 2020.

Après une courte pause, nous aurons le plaisir d'accueillir, des représentants du département de la santé et de l'action sociale (DSAS), pour nous parler de l'importance des proches aidants et des soutiens à leur disposi-

tion. Un rôle qui nous concerne peut-être déjà aujourd'hui ou qui peut toutes et tous nous concerner un jour.

Venez nombreux. Les conjointes ou conjoints sont les bienvenus.

Le comité

27.3 Chalet de l'Entraide

Vous êtes invité-e-s à l'Assemblée annuelle du Chalet de l'entraide qui aura lieu dès 20h au chalet à Montbarry-Le Pâquier. Participants à l'assemblée du Chalet de l'Entraide Ouvrière de la Gruyère: SEV - UNIA - Syndicom - SSP - USF - PS la Gruyère et ses sections - Membres libres.

Ordre du jour statutaire. Collation au terme de l'AG. Les délégués empêchés voudront bien se faire remplacer.

Transport - excuses : 026 912 56 91 ou 079 944 85 ou raymond.remy@websud.ch

Au nom du Comité : Raymond Remy, président

27.3 TS Romandie

Assemblée Générale des membres-dès 18h au Café du Tempo à Yverdon-les-Bains, (quai de la Thièle). Tous les membres de notre section sont cordialement invités. L'ordre du jour peut-être consulté sur le site www.sev-ts.ch.

Barbara Spalinger, vice-présidente en charge des questions CFF sera notre invitée. Au terme de l'assemblée, un repas vous sera proposé, prière de s'annoncer. Inscription jusqu'au 20 mars par e-mail sylvian.sahli@cff.ch ou par téléphone au 079/424 73 12.

4.4 Travaux Arc Lémanique

Assemblée générale de printemps à 10h10 dans la Salle atelier du Tibits de la gare de Lausanne.

Ordre du jour: élections du comité pour 2021-2024; jubilaires.

7.4 VPT Lac Léman

L'Assemblée Générale de printemps aura lieu à 16h15 au chantier naval de Bellerive dans le salon belle époque du Bateau SS La Suisse.

Les thèmes traités seront notamment le catalogue des revendications pour le renouvellement de la CCT, un point de situation sur l'évolution des divers projets CGN, élections d'un nouveau membre au comité, situation financière de la Caisse pour perte de gain en cas de maladie ou d'accident et fonds d'amélioration des rentes en cours, etc).

Dans l'attente de vous croiser nombreux à cette assemblée, le comité et son secrétaire syndical, vous présentent leurs meilleures salutations.

Kaspar, Leukerbad, PV Valais.

Salzmann Kaethy; 1928; veuve d'Ulrich, Sierre, PV Valais.

Schneider Isabelle; 1923; veuve de Willy, Le Locle, PV Neuchâtel.

Wahlen Rosa; 1921; veuve de Gottlieb, Soyhières, PV Jura.

Wegmueller Jean; 1928; chef de service, Zürich, PV Bern.

Wyler Roland; 1930; contrôleur, Neuchâtel, PV Neuchâtel.

MOVENDO

Movendo, l'Institut de formation des syndicats

Pour l'administration des cours de notre programme en langue française, nous recherchons, pour le 1er juillet 2020 ou à convenir :

Un-e assistant-e (60% à 80%) de langue principale française

En tant que membre d'une petite équipe, vous serez responsable d'une partie de l'administration des cours de notre programme. Vous êtes titulaire d'un certificat fédéral de capacité d'employé-e de commerce ou avez une formation équivalente. Vous avez de très bonnes connaissances orales et écrites d'allemand.

Lieu de travail : Berne. Délai de postulation : 23.02.2020. Vous trouvez l'annonce complète sur notre site www.movendo.ch

COMITÉ CENTRAL LPV

Retraite intensive

Hanny Weissmüller Cette année, la retraite du comité central s'est déroulée du 21 au 23 janvier à Sion en Valais, permettant à la représentante des femmes de jouer le rôle d'hôtesse dans son canton de résidence. Le programme était bien chargé et consistait, entre autres, à déterminer l'orientation de la LPV pour l'année en cours.

Cette retraite sur plusieurs jours fut pour nous l'occasion d'étudier à la loupe les fonctions des membres du comité et la façon dont elles sont réparties. Nous avons ainsi analysé les diverses descriptions de fonctions et, le cas échéant, les avons quelque peu adaptées à la réalité. Les discussions au sujet de la répartition des tâches ont été intenses. Finalement, les membres du comité central ont maintenant un descriptif de fonction conforme à la réalité.

D'autres thèmes ont été passés en revue, comme l'extrait du règlement en révision, le cours de forma-

tion du mois d'octobre, l'assemblée des délégué-e-s qui aura lieu en mai, internet et j'en passe. Le bilan et le compte des résultats de la LPV ont évidemment aussi été longuement discutés.

Nous avons également eu le temps de nous pencher sur les problèmes inhérents aux diverses entrepris ferroviaires, puis de prévoir les prochaines étapes et différentes actions. Pour conclure, le thème de la communication a été abordé et, ensemble, nous avons mis sur pied une stratégie d'optimisation.

Ces 3 journées ont été très fructueuses, l'ambiance excellente et la dynamique de groupe extrêmement positive. Cette retraite va sans aucun doute porter ses fruits en 2020.

Le premier soir, nous avons eu le plaisir de déguster une vraie raclette valaisanne. Le lendemain soir, une visite guidée nous a permis de découvrir tous les petits recoins de la charmante vieille ville de Sion.

PV VAUD

130 participant-e-s au Noël de la section



Ambiance festive parmi les invité-e-s. A droite, le président René Guignet actif sur les planches.

Le comité Le mercredi 4 décembre 2019, 130 membres de la section, avec le comité, se sont retrouvés en début d'après-midi pour une partie récréative, en compagnie de l'ensemble musical d'Etagnières, agrémentée du message biblique délivré par notre collègue Pierre-André Combremont. Puis est venue la nomination des jubilaires pour les 40, 50, 60, voire 70 ans de sociétariat et quelques nouvelles sur le calendrier et les sorties pour 2020. Notre président, René Guignet, en alternance avec l'ensemble musical, nous ont charmé par leur musique ou ses diverses interprétations costumées. Les tables superbement

décorées par Joseph et Anne et couvertes de biscuits et de chocolat ont fait la joie des participant-e-s et nous nous sommes quittés en nous donnant rendez-vous pour l'A.G. du 26 mars.



Agenda 2/20

DÉCÈS

Ansermet Francis; 1951; Secrétaire, Gletterens, PV Fribourg.

Baertschi Eglantine; 1932; Lausanne, VPT TL.

Benvegnin Claudine; 1952; Vufflens-la-Ville, PV Genève.

Boner Johann; 1947; Brügg BE, PV Biel-Bienne.

Goy Léon; 1924; secr. d'expl., Ballaigues, PV Vaud.

Lochmatter Gertrud; 1921; veuve de



MONTAGE PAR LES AIRS

Patrick Lüthy, IMAGOpres

La Oensingen-Balsthal-Bahn est en train de renouveler 4,1 kilomètres de lignes de contact. Le 6 février, 49 mâts ont été acheminés par hélicoptère pour remplacer les anciens. Ce procédé par les airs a permis d'économiser près de trois semaines de travail équipées de nuit. Les travaux devraient être achevés à la mi-mars.

CARTE BLANCHE pour Renato Kaiser*

Arrêt sur demande

En principe, je dois dire que je suis très satisfait des transports publics, MAIS: une chose devrait absolument être abolie d'ici 2040: l'«arrêt sur demande». Il devrait disparaître. Il est inadmissible que tout un train doive s'arrêter, par exemple entre Romanshorn et Rorschach, parce qu'une âme perdue veut sortir à Uttwil! Je ne veux pas paraître irrespectueux, mais quand même...

Est-ce que le passager ne peut pas tout simplement être «éjecté» à plein régime? Pas seulement comme ça, bien sûr, mais grâce à une technologie avancée! En voyageant dans une sonde, une capsule. Ou à l'intérieur d'une balle en caoutchouc, bien remboursée? Comme dans les parcs d'attraction. Le passager serait sélectionné puis recueilli dans un gigantesque filet sur la place du village à Uttwil. Ce serait joindre parfaitement l'utile à l'agréable: Europapark et terminus, le tout en un! Et à Uttwil ils organiseraient une fête du village pour souhaiter la bienvenue au nouvel arrivant. Ils l'acclameraient: «Yes! Un nouveau citoyen! Du sang neuf! L'avenir de notre village est assuré! Le cycle de la vie!» Tout ceci serait vraiment bien, surtout pour les autres passagers. Un problème de résolu!

Et voici un autre exemple de situation pénible qui se rencontre fréquemment dans notre société moderne: les gens qui appuient trop tôt sur le bouton d'arrêt dans les bus. Le bus s'arrête, mais pour personne! En

toute franchise: combien de fois cela nous est-il déjà arrivé d'être dans un bus où quelqu'un a appuyé trop tôt sur le bouton. Le chauffeur a arrêté son bus. Il a ouvert les portes et a expressément attendu, quelle que soit la température extérieure, jusqu'à ce que la personne en tort, mise sous pression par la température et les minutes qui s'écoulent, a levé la main et dit: «Oups, je crois que j'ai appuyé trop tôt, je me suis trompé, excusez-moi!» Cette situation est désagréable pour tout le monde! Mais nous aussi, nous nous sommes déjà trompés! La plupart du temps, dès que nous avons appuyé, nous avons su que c'était le mauvais moment! Du moins, ce fut mon cas. «Oh zut, c'est un arrêt trop tôt!», ai-je réalisé. Puis une pensée m'est rapidement venue: «Peut-être que quelqu'un d'autre devra sortir, j'espère!» Je suis resté penaud et silencieux dans mon coin, en espérant de toutes mes forces que quelqu'un se lève et que je sois «sauvé». Mais voilà que les choses se déroulent différemment: la porte s'ouvre, personne ne bouge. Je me «dénonce» alors et les autres passagers me font comprendre ce qu'ils en pensent par des regards ou des onomatopées fort éloquentes. Je subis un concert de «pfff» et de «tss». D'autres lèvent les yeux au ciel: ce n'est pas le service public, c'est la honte en public!

* Extrait du texte préparé pour la fête finale des 100 ans du SEV le 30.11.2019. Renato Kaiser est slammeur.

COUR DE JUSTICE DE L'UNION EUROPÉENNE

Dumping salarial sur les rails



Luca Cirigliano et Daniel Lampart
USS, Adaptations: Markus Fischer
markus.fischer@sev-online.ch

La révision de la directive sur le détachement de travailleurs adoptée à fin juin 2018 laissait espérer une jurisprudence de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) un peu plus favorable aux travailleurs-euses. Mais l'arrêt du 19 décembre 2019 dans l'affaire du restaurateur ferroviaire hongrois «Henry am Zug» démontre que la CJUE continue à rendre des jugements négligeant la protection salariale et permettant aux entreprises une «liberté de prestations».

Concrètement, il s'agit de la restauration dans les trains de la compagnie ferroviaire autrichienne ÖBB. Cette compagnie a externalisé sa restauration ferroviaire en 2012 à une entreprise autrichienne (Do & Co), qui elle-même a donné une partie de ses prestations en sous-traitance à une filiale hongroise (Henry am Zug Hungary). Cette dernière a assuré les prestations de 2012 à 2016 dans les trains ÖBB reliant Salzbourg (en Autriche) resp. Munich (en Allemagne) à Budapest (en Hongrie), qui étaient donc les gares de départ ou gares terminus. Le personnel engagé sur ces trains était en grande partie prêté par une agence de travail temporaire hongroise, le reste du personnel étant employé directement par Henry am Zug Hungary. «L'ensemble des travailleurs (...) avaient leur domicile, leurs assurances sociales et leur centre de vie en Hon-

grie», peut-on lire dans le jugement arrêté par la CJUE, «et ils commençaient et finissaient leur service en Hongrie. À Budapest, ils devaient réceptionner des marchandises, à savoir les aliments et les boissons qui y étaient stockés, et les charger dans les trains. Ils étaient également tenus d'effectuer les contrôles de l'état des stocks et le calcul du chiffre d'affaires à Budapest. Ainsi, toutes les prestations de travail (...), à l'exception de celles devant être effectuées dans les trains, étaient fournies en Hongrie.»

Le syndicat Vida a toutefois affirmé que les entrées en service ne se faisaient pas toujours à Budapest mais parfois à Salzbourg ou à Munich, et que des opérations de chargement pouvaient avoir lieu à Vienne ou à Salzbourg. Selon Vida, l'activité en Hongrie (chargement/déchargement et trajet entre Budapest et la frontière) ne représentait qu'une petite partie (env. 2 heures) de la durée totale du travail sur un train. Bien souvent la durée du travail en dehors du territoire hongrois, soit en Autriche ou en Allemagne, pouvait aller jusqu'à 72 heures.

En 2016, lors de contrôles salariaux à la gare de Vienne, diverses entorses ont été constatées (selon Vida, Henry am Zug versait des salaires nets de 500 euros par mois au lieu des 1500 euros réglementaires). Le propriétaire de l'entreprise s'est vu infliger des sanctions administratives, confirmées par le Tribunal administratif de Vienne. En tant que deuxième instance de recours, la Cour administrative suprême autri-

chienne a demandé une expertise à la CJUE.

Jugement autrichien balayé

La CJUE a invalidé le premier jugement: selon elle Henry am Zug ne doit pas être contrainte de respecter des prescriptions salariales autrichiennes car l'entreprise ne réalise qu'une petite partie de ses prestations en Autriche. La directive sur le détachement de travailleurs ne concerne pas les prestations telles que service à bord, nettoyage, ravitaillement des passagers dans les trains internationaux, lorsque les employés fournissent la majeure partie de ces prestations dans le pays depuis lequel ils sont détachés et lorsque leur service commence et se termine dans ce pays. Par cette explication, la CJUE se rallie à l'avis de l'avocat général qui déclare qu'il n'y a en aucun cas détachement de travailleur. L'avocat général argumente qu'ici des travailleurs «très mobiles» sont «détachés dans le territoire du train» mais pas en Autriche, et qu'il est bien égal où le train se trouve ou fait halte. Le personnel commence et finit son travail en Hongrie. C'est là qu'il a son centre de vie. Dans ces cas il n'y a pas de lien avec le territoire autrichien. Il est irrecevable de limiter la liberté d'effectuer des prestations en imposant les prescriptions autrichiennes contre le dumping salarial et social.

Ce jugement méconnaît complètement les faits et montre avec quelle idéologie la CJUE et l'avocat général font passer les intérêts de l'employeur avant ceux des travailleurs-euses déta-

ché-e-s, même après la révision de la directive sur le détachement de travailleurs. Le principe des «mêmes salaires pour le même travail au même endroit» exigerait que des salaires autrichiens soient versés pour le service dans les trains ÖBB, au plus tard dès que la frontière autrichienne est franchie. Le fait que les marchandises soient partiellement chargées et démontées à Budapest ne joue aucun rôle puisque la prestation est fournie sur sol autrichien. Cette décision montre une fois de plus que la CJUE a tendance à statuer contre la protection salariale et pour la «liberté de prestations» des entreprises. Elle nie l'existence de certaines situations de détachement. Cette jurisprudence pourrait avoir des conséquences très graves pour l'application de la directive sur le détachement de travailleurs, qui peut être ainsi totalement contournée selon la structure de l'entreprise et l'organisation du travail, et pour d'autres employés des transports et d'autres branches.

Etant donné qu'il n'est pas possible de faire appel contre l'arrêt de la CJUE, le syndicat Vida veut intervenir avec ses organisations faitières, la Fédération européenne des travailleurs des transports (ETF) et la Confédération européenne des syndicats (CES) et ses organisations membres, et faire du lobbying auprès des ministres des Etats et des parlementaires de l'UE afin de demander réparation sur le plan européenne pour la directive sur le détachement de travailleurs. Le SEV va soutenir cette campagne.

QUIZ

Passeras-tu le test?

- Combien de membres SEV recrutent-ils au moins un nouveau syndiqué par année?**
 - 32
 - 150
 - 500
 - 700
- Quand aura lieu la grève du climat?**
 - Le 26 avril
 - Le 15 mai
 - Le 19 septembre
 - Le 21 novembre
- Qu'a pratiqué comme sport la nouvelle secrétaire syndicale Susanne Oehler?**
 - Les échecs
 - Le patinage de vitesse
 - La course d'orientation
 - Le handball
- Que verse Henry am Zug comme salaire à ses employé-e-s chaque mois selon Vida? Au lieu de combien?**
 - 500 euro au lieu de 1500 euro
 - 700 euro au lieu de 2000 euro
 - 600 francs au lieu de 1300 francs
 - 400 euro au lieu de 1200 euro

Pour participer, merci de nous envoyer vos réponses d'ici le **mercredi 4 mars 2020** avec votre nom et votre adresse.

Par e-mail: mystere@sev-online.ch

Sur le net: www.sev-online.ch/quiz

Par carte postale: SEV, quiz, Case postale, 3000 Berne 6

Le/la gagnant-e sera désigné-e par tirage au sort parmi les bonnes réponses et remportera **des bons d'achats de livres d'une valeur de 40 francs**

Nous publierons le nom du/de la gagnant-e et la solution dans notre prochain numéro. Ce concours ne donne lieu à aucune correspondance.

La solution du quiz du N° 1: c / a / c / b

Renato Boselli, Näfels, membre PV Glaris-Rapperswil remporte 40 fr. de chèques Reka.

SUR LES TRACES DE...

Andy Alig, conducteur dans l'âme

Elisa Lanthaler
elisa.lanthaler@sev-online.ch

Mécanicien de locs, chauffeur de bus, pilote d'e-rally: pour Andy Alig, conduire des véhicules n'est pas seulement un métier, c'est aussi une passion et toute sa vie. Et il lui tient à coeur d'obtenir de bonnes conditions d'engagement pour ces activités.

Lors de notre rencontre, Andy Alig faisait sa dernière tournée au volant du bus de la ligne 50 à Bâle, en direction de l'Euroairport. Mais c'est uniquement par passion que notre collègue de 48 ans conduit des bus car en fait sa profession principale est mécanicien de locs au Zentralbahn.

Comment en est-il arrivé à effectuer de telles activités durant ses loisirs? Les véhicules de toutes sortes constituent un fil rouge dans la vie d'Andy Alig. Avant d'intégrer les transports publics, le Bâlois de naissance était chauffeur poids-lourds indépendant. C'était un métier de rêve mais avec la famille, il a eu envie d'un emploi plus «normal», avec des temps de travail et de loisirs bien réglés. C'est ainsi qu'Andy Alig s'en est allé travailler aux transports publics bâlois (BVB): «J'ai grandi en partie à Bâle et mon grand-père était conducteur de tram.» Pour cette raison, notre collègue lorgnait toujours les rails du tram avec envie. Toutefois pour son employeur, il était plus intéressant d'engager ce chauffeur poids-lourds au bénéfice d'un permis

d'autocar en tant que chauffeur de bus.

Mais pour des raisons de famille il ne resta pas longtemps à Bâle: après deux ans il déménagea avec sa femme en Engadine. C'est là qu'il a réalisé son rêve d'enfance: accomplir une formation de mécanicien de locs au RhB. Mais Bâle et ses jolis bus ont continué à trotter dans la tête de cet électricien radio-télévision de formation. C'est pourquoi depuis 15 ans, Andy Alig prête main forte à son ancien employeur. «J'ai chaque fois l'impression que je rentre à la maison. Rouler à l'époque du carnaval, ou dans l'ambiance automnale, tout cela me fait me sentir chez moi.» Pendant que ses grands-parents vivaient encore il profitait de ses engagements aux BVB pour leur rendre visite.

Anciennes locs et nouveaux moyens de propulsion

Actuellement, Andy Alig habite avec sa femme et sa fille de 15 ans à Alpnach. Il travaille au dépôt de Stansstad depuis 13 ans en tant que mécanicien de locs au Zentralbahn. «J'étais l'un des derniers à avoir pu faire la formation pour monter la vieille rampe très raide vers Engelberg. C'était le must pour un mécanicien de locs», se réjouit Andy Alig. Entre-temps, nous nous dirigeons vers son foyer en Suisse centrale dans sa Tesla. Car Andy Alig n'est pas seulement fan des anciens modèles de locs mais aussi passionné de voitures électriques: en ce qui concerne les bus et les voitures, le modernisme le fascine. Qui pourrait s'étonner que durant ses lo-



Conducteur pour le plaisir



Mécano de profession

sirs, Andy Alig soit pilote d'e-rally en plus de faire de la moto? En 2018 son «Team Pilatus» a eu la première place à la manifestation E-Mobil «Wave Switzerland». Et naturellement, Andy Alig a également fait la formation sur le premier bus électrique en phase-test à Bâle.

Peu importe le véhicule dans lequel nous nous trouvons (plus tard dans la journée nous avons aussi visité la cabine de conduite d'Andy Alig au Zentralbahn, où il est engagé à 85%), ses connaissances sur tous ces véhicules sont immenses et son plaisir est communicatif. Si on lui demande comment il se considère, il ne dit pas qu'il est mécanicien de locs ou chauffeur de bus. Il dit simplement: «Je suis un conducteur.»

Dans ses divers postes de travail ce n'est pas seulement le changement qui lui plaît. C'est le fait d'avoir un contact avec plusieurs réalités professionnelles. Par exemple, après une journée passée derrière le volant de son bus il est exténué: «Il faut toujours être très concentré et faire attention à tout sur la route.» Il a aussi une vision d'ensemble des différentes conditions de travail dans les entreprises. Au Zentralbahn il apprécie le droit de co-discussion du personnel. «Par contre aux BVB il y a eu l'année passée une augmentation salariale de 1,1%.» Ce qui semble actuellement absolument impossible au Zentralbahn. Depuis qu'il est dans les transports publics, Andy Alig est membre du syndicat. Son grand-père lui avait dit clairement quels étaient les acquis de sa génération, gagnés durement grâce à la lutte. Le petit-fils a donc signé sa dé-

claration d'adhésion sans discussion. Voici ce qu'explique aujourd'hui Andy Alig à beaucoup de nouveaux membres: «Nous devons être forts ensemble afin de ne pas perdre ce qui a été obtenu.»

Négociations salariales: besoin de la base!

Notre membre SEV s'engage activement pour cela: depuis 2009, Andy Alig fait partie de la commission sur la durée du travail et est maintenant responsable du dépôt de Lucerne en plus de celui de Stansstad. Et depuis 2019, Andy Alig siège au comité de sa section ainsi qu'au comité de l'organe réunissant les quatre sections du Zentralbahn, qui traite les thèmes communs. «Le Zentralbahn accorde beaucoup d'importance aux besoins de la clientèle. Et pour moi il est également important que nous fassions corps ensemble pour des conditions de travail progressistes.»

Il y aura une assemblée des membres le 11 mars parce que les négociations salariales au Zentralbahn sont bloquées. «Le Zentralbahn a mis des conditions pour une augmentation de salaire sur lesquelles la communauté de négociations ne peut pas prendre elle-même une décision», explique notre syndicaliste. C'est pourquoi il est très important que les collègues participent à cette assemblée extraordinaire. «Il en va de nos salaires. Mais l'enjeu est encore plus grand: la CCT et les conditions de travail qu'elle contient sont également touchées. On a besoin de la base!»

LISA

Tiemo Wydler

